

Un pense-bête pour parler des vins Bio ...en respectant la loi !

Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine rappelle les règles d'une communication conforme à la loi

Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine édite ce mois-ci un pense-bête pour mieux communiquer sur les vins biologiques. Le vin Bio a le vent en poupe : les surfaces connaissent une progression à deux chiffres, et la demande continue d'augmenter. Logique, donc, d'en parler : le succès de la Bio montre que le vignoble a effectivement engagé sa transition. Cependant, **l'agriculture biologique répond à des règles strictes : on ne peut donc pas tout dire, ni n'importe comment.** Le guide rédigé par Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine a pour objectif de **rappeler les règles d'une communication conforme à la loi.**

« Si c'est Bio, c'est certifié ! », « Embrouiller n'est pas jouer », etc. des chapitres simples pour bien s'y retrouver

« Nous constatons un certain laisser aller sur la manière de parler de vins biologiques, de la démarche Bio en générale. Le vin Bio plaît, et on a l'impression que certains souhaitent se positionner sur ce créneau, sans suivre les contraintes de la réglementation Bio. C'est mentir au consommateur. Et c'est injuste pour les 1.336 vignerons de Nouvelle-Aquitaine qui se font contrôler chaque année pour pouvoir afficher le logo Bio. » déclare Aude Planty, Présidente de la Commission Communication de Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine. Le pense-bête édité par Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine rappelle donc les fondamentaux d'une bonne communication, en s'appuyant sur des exemples très concrets : respecter la période de conversion, rappeler le caractère européen de la Bio, etc.

Un guide adressé aux professionnels, pour une communication complète et juste

Adressé aux interprofessions, Organismes de Gestion, journalistes, etc. le pense-bête de Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine rappelle l'existence d'un autre outil : le Mémoire des Vins Bio, publié en décembre 2020. Ce document très complet recense les derniers chiffres de la filière viticole Bio de Nouvelle-Aquitaine (production, marché, etc.), ainsi que l'ensemble des atouts de la viticulture biologique. « Avec ces deux documents, les professionnels pourront parler de la Bio en étant sûr de ne pas dire de bêtises. Nous poursuivons ainsi le travail de pédagogie que développe Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine depuis sa création » complète Aude Planty.

Contact Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine :

Gwénaëlle Le Guillou – tél. + 33 (0)6 87 84 23 88

contact@vigneronsbionouvelleaquitaine.fr

La viticulture biologique – derniers chiffres : 14% des vignes françaises sont cultivées en bio, par 8.039 vignerons (soit 112.057 ha). La consommation de vins bio a progressé, en France, de 5% entre 2018 et 2019 et représente un marché de 979 millions d'euros en 2019. En Nouvelle-Aquitaine, la vigne bio représente 19.696 hectares.

À propos de Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine : Créé en 1995, Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine représente les intérêts de près de 300 domaines, tous en bio ou en biodynamie. Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine a pour missions la représentation et la défense des intérêts des vignerons Bio. Il contribue au développement économique et technique de la production de vins Bio. Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine assure la promotion et développe l'image collective ainsi que la notoriété des vins et spiritueux Biologiques auprès des professionnels et des particuliers. Il initie et collabore à des programmes de développement et d'expérimentation visant à améliorer la qualité des vins Bio.